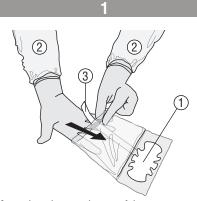


FLEXASOFT® Protection ultrason

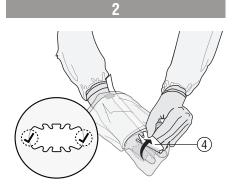




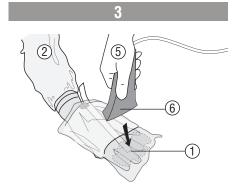
Utilisation conforme : gaine ultrasons stérile conçue pour la durée d'une utilisation sur une peau saine



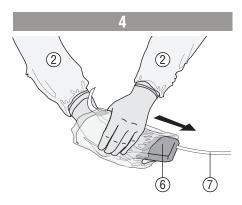
Mettre la gaine en place en faisant en sorte que la surface adhésive (1) soit orientée vers le haut ; la personne stérile (2) introduit la main à l'intérieur de la gaine sous la bande adhésive (3).



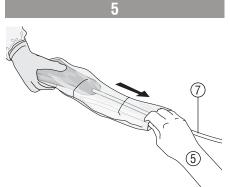
Avec la main libre, le papier de protection (4) est d'abord détaché de la surface adhésive sur l'un des deux côtés courts (
), puis retiré en entier



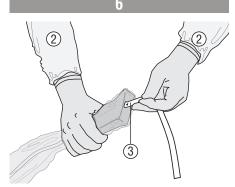
L'assistant (5) place le transducteur à ultrasons (6) sur la surface adhésive (1) ; la personne stérile (2) étend fermement la surface adhésive avec la main qu'elle a introduite dans la gaine. S'il est correctement installé, le produit adhère au transducteur à ultrasons sans faire de plis. En cas de formation de plis, il est possible de repositionner la gaine sur le transducteur à ultrasons.



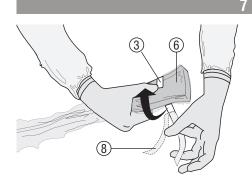
La personne stérile (2) tient le transducteur à ultrasons (6) à l'intérieur de la gaine et tire celle-ci sur le transducteur avec sa main libre.



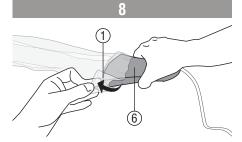
L'assistant (5) peut maintenant prendre le relais et tirer la gaine le long du câble (7) jusqu'à l'extrémité.



La personne stérile (2) retire alors la bande adhésive (3) sur le côté extérieur du transducteur à ultrasons.



En l'enveloppant avec la bande adhésive (3), il est maintenant possible de fixer également la gaine à la poignée du transducteur à ultrasons (6). Au cours du processus, le papier protecteur (8) de la bande adhésive est retiré petit à petit. Si elle est correctement fixée, la gaine ultrasons ne peut pas se détacher d'elle-même du transducteur à ultrasons.



Après usage, retirer lentement la surface adhésive (1) du transducteur à ultrasons (6). Il n'y a pas de résidus d'adhésif.

Date: 2023-02-13 Version: **P0150 FR Rev00**





VARIANTES

FLEXASOFT® Protection ultrason CONVEXE	REF 31903	REF 31905	REF 31908	REF 31912	REF 31925
Dimension	18 x 28 cm	18 x 50 cm	18 x 80 cm	18 x 120 cm	18 x 250 cm

Une spécification détaillée du produit est disponible sur demande.

MISES EN GARDE et INFORMATIONS IMPORTANTES



Ne pas utiliser en cas de perte de stérilité ou si l'emballage est endommagé



ATTENTION : ne pas utiliser de produits endommagés !



Non réutilisable



Ne pas restériliser



ATTENTION : ne doit pas être réutilisé en raison d'un risque que les performances requises ne soient pas assurées et que le patient soit infecté .



ATTENTION: le mode d'emploi n'est valable que pour les produits ci-joints.



ATTENTION: ouvrir le sachet pelable au niveau de la **couture supérieure**!



Conserver au sec



Conserver à l'abri de la lumière solaire



ATTENTION : l'utilisation d'un couvercle d'appareil peut nuire à la qualité de l'image !



ATTENTION : la gaine ultrasons ne doit être utilisée que **sur une peau saine** !



ATTENTION: Ne s'appliquer que par un professionnel de santé!



ATTENTION : Tout **incident grave** lié au produit est signalé au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel l'utilisateur et/ou le patient est établi .

AUTRES SYMBOLES UTILISÉS

STERILE R

Stérilisé par irradiation



Date limite d'utilisation



Sans latex



Suivez le mode d'emploi. Le mode d'emploi actuel peut être téléchargé sur www.heisig.de



Nombre d'unités de consommation par sachet pelable



Numéro personnel du collaborateur chargé de la fabrication



Numéro de lot AAMM0123



Fabricant



Nombre de sachets pelables par carton



Date de fabrication

REF 00000

Référence de la pièce

PZN: 0000000

Numéro central pharmaceutique



Le produit est conforme aux exigences légales en vigueur pour les dispositifs médicaux. Le fabricant est contrôlé par l'organisme notifié portant le numéro 0197.



Dispositif médical



Système barrière stérile simple



Système barrière *stérile* simple avec emballage de protection extérieur



Respectueux de l'environnement en cas d'élimination appropriée. Aucun gaz toxique n'est produit lors de l'incinération. Mise à la décharge sans risque de pollution des eaux souterraines.



